

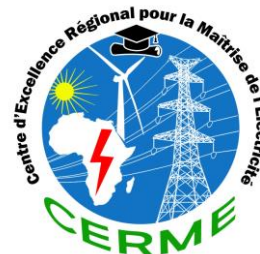


Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

**CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)**



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA SESSION
ANNUELLE DU COMITE CONSULTATIF SCIENTIFIQUE
INTERNATIONAL (CCSI) DU CERME DU 16 FEVRIER 2022**

Introduction

La réunion de la première session annuelle du Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) a démarré, ce mercredi 16 février 2022, à 14h20 alors qu'elle était initialement prévue commencer à 14h00. Ce retard est dû à un problème technique et à l'absence d'une bonne connexion internet. Elle s'est tenue dans la salle de réunion du Centre d'Excellence Régional pour les Sciences Aviaires (CERSA), à l'Université de Lomé (UL).

La réunion s'est tenue en ligne via Microsoft Teams et a été modérée par le Dr Komlan Segbéya GADEDJISSO-TOSSOU, Maître de Conférences à l'Université de Lomé et Chef service liaison industrielle du CERME. Le programme du déroulement des activités se présente comme suit :

1. Mots de bienvenue et d'ouverture du Directeur du CERME ;
2. Tour de table de présentation des participants ;
3. Présentation du CERME par le responsable suivi et evaluation du CERME ;
4. Discussions sur le centre CERME ;
5. Election du bureau du CCSI ;
6. Discussions et Mots de fin du Directeur du CERME ;
7. Prise de photo (Capture d'écran).

Après la présentation du cadre et du programme de déroulement de la réunion, le modérateur a donné la parole au Directeur du CERME, le Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON pour ses mots de bienvenue et d'ouverture.

1. Discours du Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON

Après les mots de bienvenue à l'endroit de tous les participants à cette première session du CCSI du CERME, il a remercié les différents membres pour leur soutien depuis la genèse du CERME. Ça a pris du temps mais c'est enfin arrivé aujourd'hui ! S'est-il exclamé puis d'ajouter, nous sommes et resterons avec vous membres du CCSI. Le Directeur a brièvement parlé des avancées faites par le CERME puis a enchainé avec cet adage de chez nous : « Celui qui veut aller vite va seul mais celui qui veut aller loin doit aller ensemble avec des gens ». Il a terminé son allocution en ces termes : avec le soutien du CCSI, le CERME ira loin.

Après l'intervention du Directeur du CERME, le modérateur a donné la parole à tous les participants pour se présenter individuellement.

2. Tour de table des membres du CCSI et des membres du CERME

La séance de tour de table a commencé avec les membres du CCSI. Se sont successivement présentés les Professeurs :

- Amadou SEIDOU H. MAIGA de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal,
- Ayayi Claude AHYI du Département de Physique de l'Université d'Auburn des Etats-Unis,
- Boko AKA de l'Université Nangui Abrogoua - Abidjan de la Côte d'Ivoire,
- Bruno GRANDIDIER du CNRS (Université de Lille; Junia ISEN) en France,
- Diouma KOBOR de l'Université Assane Seck de Ziguinchor du Sénégal,
- Kekeli N'KONOU de l'Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique, (Junia ISEN, Lille) en France,
- Kodjo AGBOSSOU de l'Université du Québec à Trois-Rivières du Canada,
- Kondo H. ADJALLAH de l'Université de Lorraine en France.

Les professeurs Guy Alain ALITONOU de l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) du Benin et Tarik CHAFIK de l'Université Abdelmalek Essaadi du Maroc n'étaient pas connectés.

Ensuite, les différents membres du CERME se sont présentés à leur tour. Il s'agit des Docteurs Damgou MANI KONGNINE, Yao BOKOVI, Yawovi NOUGBLEGA, Koffi SAGNA, Eyouléki T. G. PALANGA, Mazabalo BANETO, Komi Apéléké AMOU, Pali KPELOU, Komlan Segbéya GADEDJISSO-TOSSOU et des Professeurs Ayité Sénah Akoda AJAVON et Adekunlé Akim SALAMI, tous Enseignants-chercheurs à l'Université de Lomé.

Finalement, la nouvelle secrétaire du CERME, Mlle Florence T. BAGNIOU et le Spécialiste de la Gestion Financière du CERME, M. Enoussa ALLOKPENOU se sont présentés (Voir la liste de tous les participants en Annexe 1).

Le Directeur du CERME au cours de sa présentation a rappelé le travail formidable que les deux membres honoraires du CERME à savoir les Professeurs Kossi NAPO et Koffi Mawugno KODJO ont abattu dans la création du CERME.

Après le tour de table, vint le moment de la présentation du responsable suivi et évaluation du CERME. Il s'agit du Dr Yawovi NOUGBLEGA, Maître de Conférences à l'Université de Lomé.

3. Présentation du responsable suivi et évaluation du CERME

Dr Yawovi NOUGBLEGA a commencé son allocution par l'historique de la création du CERME. Il a rappelé le décret de création ainsi que le bailleur principal de ce projet puis les deux établissements porteurs de ce projet. Ensuite, il a présenté les objectifs du centre, sa vocation ainsi que la façon dont le centre est organisé. Il a aussi abordé l'aspect valorisation des acquis de recherche à travers la création de trois masters et de deux spécialités de thèse de doctorat. Après cela, ce fut le tour des avancées du centre par rapport au décaissement car celui-ci est lié aux réalisations et aux atteintes des objectifs des Indicateurs Liés au Développement (ILD), à la réalisation du Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) et du Plan de Passation de Marché (PPM). De façon globale, le CERME est à 13% de décaissement à ce jour mais ce taux de décaissement pourra augmenter à 22% quand les activités de fin d'année 2021 seront prises en compte. Il a aussi précisé que l'avènement du Covid-19 n'a pas facilité les activités pour le centre et cela a fortement agité sur les stages des étudiants de même que l'absence de connexion haut débit qui a impacté aussi négativement les activités des responsables du CERME et des étudiants. Le problème de production scientifique pour l'atteinte des objectifs en termes d'articles publiés dans une revue indexée dans la base de SCOPUS a été aussi souligné dans son discours. Il a clôturé son allocution en remerciant les différents participants et les a invités à les soutenir dans leur effort pour rendre le centre viable et pérenne.

Dans la foulée, les discussions sur le centre après sa présentation par le responsable suivi et évaluation ont commencé. Il faut rappeler que le CCSI a pour mission de fournir des expertises, des conseils et appréciations sur les activités d'éducation et de recherche du centre.

4. Discussion sur le centre après la présentation du responsable Suivi et Evaluation

Le premier participant à prendre la parole pour avoir plus d'éclaircissement a été le Prof. Kondo H. ADJALLAH. Il a demandé à connaître l'effectif des étudiants en master et doctorat ainsi que les prévisions en matière de recrutement.

En réponse, le Directeur a précisé que la procédure d'ouverture des masters a été très longue et qu'il a fallu l'accréditation des programmes desdits masters par l'Université de Lomé après l'autorisation d'ouverture du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche. Avant cette autorisation, il a fallu les validations successives : de la Nouvelle Commission LMD de l'UL, de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'UL et de la Commission Scientifique et Pédagogique de l'UL. Tout ceci a fait trainer sa mise en place. Il a dit qu'en attendant la construction du bâtiment du CERME, un appui a été donné aux Départements de Génie Electrique de l'ENSI et de Physique de la Faculté Des Sciences (FDS) pour acquérir un certain nombre de matériels didactiques. En matière d'effectif, le CERME compte 80 étudiants en master. Pour les doctorants, 4 étudiants sont en 3^{ème} année, 12 dont 3 régionaux en 2^{ème} année et 18 étudiants dont 2 régionaux en 1^{ère} année de thèse. En matière de formation de courte durée, des groupes de 36, 54 et 79 apprenants ont été respectivement formés l'année dernière lors des différentes formations organisées.

Le Prof. Kondo H. ADJALLAH a ensuite posé une deuxième question concernant le plus urgent pour CERME entre la formation et la recherche.

En réponse, le Directeur a présenté le tableau général de l'état des cours et de la recherche au niveau du CERME.

Cette première intervention a été suivie de celle du Prof. Ayayi Claude AHYI qui a cherché à cerner les contours liés à la recherche et la formation au CERME.

Le Directeur a ainsi saisi l'occasion pour parler des quatre axes de recherche du CERME et du soutien que le centre souhaiterait avoir de ses partenaires en matière de recherche, à savoir la mobilité des étudiants et des enseignants, l'encadrement des étudiants et des appuis techniques pour l'acquisition de certains équipements de recherche. Quant à ce qui concerne la formation, il a parlé des trois masters ouverts au CERME, de la formation courte durée et de la formation à la carte. Il a fait savoir aux membres du CCSI que leur soutien à travers des cours de mission est vital pour le centre.

Le Prof. Diouma KOBOR, en prenant la parole, a apporté sa contribution en réponse aux difficultés rencontrées par le CERME en termes de recherche et d'achat d'équipements de recherche. Il a conseillé aux responsables du CERME d'organiser une rencontre avec les membres du CCSI pour évaluer les capacités et les équipements disponibles dans leurs différents laboratoires. Il a également

suggéré aux responsables de mettre un accent particulier sur le financement de la mobilité des étudiants plutôt que de chercher à acheter des équipements qui reviendraient plus chers et pas accessibles à temps. Il a finalement conseillé de répertorier les laboratoires existants dans les pays limitrophes du Togo pour tisser des partenariats et envoyer les étudiants du CERME dans ces laboratoires, ce qui contribuerait à réduire encore, les coûts de mobilité des étudiants de master et de doctorat.

Le Directeur Ayité Sénah Akoda AJAVON et le modérateur Dr Komlan S. GADEDJISSO-TOSSOU ont vivement remercié le Prof Diouma KOBOR pour ses précieux conseils qui aideront le centre à obtenir dans un meilleur délai des résultats de recherche et des publications scientifiques dans des revues bien cotées.

Prenant la parole, le Prof. Amadou SEIDOU H. MAIGA a renchéri les propos du Prof. Diouma KOBOR puis a demandé à savoir si les publications des autres étudiants qui ne sont pas forcément du CERME sont aussi prises en compte.

A cette question, le Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON a répondu par l'affirmative puis a expliqué qu'il faudra seulement que l'article soit du domaine de l'électricité et publié dans un journal indexé dans la base SCOPUS.

Le Prof. Bruno GRANDIDIER a pris la parole à son tour et a demandé à connaître le budget dédié à l'achat des équipements. Il a aussi cherché à savoir s'il serait possible de conseiller le centre sur les équipements à acquérir ou d'évaluer la pertinence de ces équipements dans les travaux de recherche du centre. Il a également fait remarquer que la rubrique « recherche-développement » du site web de CERME n'est pas renseignée sur les articles publiés par le centre.

En réponse, Dr Komlan S. GADEDJISSO-TOSSOU a fait savoir que le centre est ouvert à toutes les propositions venant de nos partenaires, puis au Dr Mazabalo BANETO d'ajouter qu'une partie des équipements a déjà été commandée et qu'il en reste le gros lot à venir. Il est resté dans la même logique que son prédécesseur en disant que les avis des membres du CCSI sont capitaux et les bienvenus. Quant au renseignement du site, l'équipe du CERME a promis le faire dans les plus brefs délais.

A son tour de prise de parole, Dr Kekeli N'KONOU a demandé à savoir si le centre CERME a des partenariats avec les entreprises et industriels locaux pour le soutenir.

En réponse, le Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON a dit oui mais a fait savoir que les partenariats avec les entreprises à l'extérieur du pays sont difficiles à avoir et que toutefois, les négociations se poursuivent pour offrir le meilleur aux étudiants de CERME qui ont vraiment besoin de stages pour consolider leurs apprentissages.

Par la suite, le modérateur a passé la parole au Prof. Boko AKA qui a demandé à savoir si le CERME dispose de ses propres locaux pour l'entreposage des équipements achetés. Il s'est aussi interrogé sur : pourquoi CERME ne dispose pas de ses propres enseignants ? Dans la foulée, il a demandé à savoir quelle est la part de l'Efficacité Energétique dans les offres de formation du CERME car elle est fondamentale dans tout le circuit électrique depuis la production, le transport jusqu'à la distribution.

En réponse, le Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON a expliqué que comme pour tous les Centres d'Excellence d'Afrique (CEA), il faut du temps pour le décaissement et la construction des locaux. Il a fait savoir que pour l'instant, le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) nous a laissé certains de ses bureaux que nous utilisons en plus de ceux des établissements partenaires du centre. Ensuite, il a précisé qu'une partie du décaissement servira à rénover le Département de génie électrique de l'ENSI et une partie du Département de Physique de la FDS en attendant que le CERME construise ses propres locaux.

Pour la question relative à l'Efficacité Energétique, il a répondu que c'est le troisième axe de recherche du CERME et par conséquent est bien insérée dans les différents programmes de master et dans les spécialités des thèses.

A la suite de cette session, le Prof. Kondo H. ADJALLAH a souligné un aspect important dans le cadre de l'encadrement des étudiants. Il a fait remarquer que vu les exigences en matière de recrutement des mastorants et des doctorants, il serait vraiment important de tisser des partenariats avec les membres du CCSI et des autres établissements pour assurer ensemble l'encadrement sinon, les enseignants risquent d'être débordés et la médiocrité va s'installer. Il a ensuite parlé de l'équité des genres qui pourra aider le centre à surmonter certains défis liés à la recherche et à l'encadrement.

En réponse, le Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON a expliqué comment la prise en compte du genre fait partie des exigences dans les CEA et que cela permet de gagner plus de décaissement par rapport aux étudiants masculins.

Vu le temps imparti à cette réunion, le modérateur était obligé de mettre fin aux discussions puis de passer à l'élection du bureau du CCSI qui est composé d'un Président, d'un vice-président et d'un rapporteur.

5. Election du bureau de la CCSI

Selon les textes, le bureau est constitué des trois postes comme cités plus haut. Il a été ainsi demandé aux membres du CCSI de se positionner comme candidat aux différents postes mais il n'y a pas eu de candidats volontaires. Par conséquent, le modérateur a demandé à l'équipe dirigeante de CERME de faire des propositions aux différents postes. C'est ainsi que le Directeur du CERME a proposé le Prof. Kondo H. ADJALLAH au poste de Président, poste qu'il a accepté. Suite au vote, il a recueilli la totalité des voix des membres du CCSI présents soit 7 voix sur 7. Ensuite, le Dr Yawovi NOUGBLEGA a proposé le Prof. Ayayi Claude AHYI au poste de vice-président, poste qu'il a accepté assumer. Lors du vote, il a obtenu aussi la totalité des voix des membres présents soit 7 voix sur 7. Pour le poste de rapporteur, le CERME a proposé le Prof. Diouma KOBOR et il a, lui aussi accepté assuré ce poste. Il a obtenu 6 voix sur 6 présents lors du vote. Après l'élection du bureau, une minute a été accordée à chaque membre du bureau nouvellement élu pour donner leurs premières impressions. Elles étaient toutes positives.

Le procès-verbal de déroulement des élections des membres CCSI est en Annexe 2.

Conclusion

Une allocution de fin de séance a été prononcée par le Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON, Directeur du CERME. C'était l'occasion pour le Directeur de remercier tous les membres du CCSI présents ainsi que tous les membres du CERME pour leurs sacrifices et leurs soutiens pour la bonne marche du centre. La réunion a pris fin à 17h00. Il faut noter qu'une séance de prise de photo de famille avec tous les participants a eu lieu au cours de cette session (Annexe 3).

Fait à Lomé le 16 février 2022

Ont signé

Directeur du CERME



Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON

Directeur Adjoint du CERME



Dr. Damgou MANI KONGNINE, (MC)

Le Rapporteur de la séance



Dr. Komi Apéléte AMOU, (MC)

Chef Service Liaison Industrielle



Dr. GADEDJISSO-TOSSOU K.S., (MC)

Spécialiste GF du CERME



M. Enoussa ALLOKPENOU

Spécialiste PM du CERME





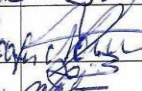






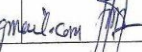

M. Kanto Koiassi DJONGOU LARE

Annexe 1 : Liste de tous les participants

LISTE DE PRESENCE

NATURE : Réunion du CCSI
OBJET : Première Session

LIEU : Salle de Réunion du CERSA
DATE : 16 Février 2022

| N° | NOM ET PRENOMS | SEXE | GRADE | FONCTION | TELEPHONE/MAIL | EMARGEMENT |
|-----|---------------------------|------|-------|----------------------------|----------------------------------|---|
| 1. | PROF AJAVON Ayitesa M | M | PT | Directeur CERME | 90174763 / avajavona@yahoo.fr |  |
| 2. | MANI K. Djamgou M | M | MC | DA-CERME | 91798872 / kongrine@gmail.com |  |
| 3. | NOUGBLEGA Yawovi M | M | MC | RSE-CERME | 90218796 / nyloged@yahoo.fr |  |
| 4. | KPELOU Pali M | M | MA | Membre CERME | 90824381 / palikpali@gmail.com |  |
| 5. | SAGNA Koffi M | M | MA | Chef. Ser. Secur. Env. Soc | 90395876 / sakobenik@gmail.com |  |
| 6. | AMOU Komi A. M | M | MC | Membre CERME | 90197874 / mapkamou@yahoo.fr |  |
| 7. | BOKOU Yao M | M | MC | Chef. S. Formation | 9005441 / bokouyao@gmail.com |  |
| 8. | ALLOKPEYOU Eyoussa M | M | | SGF-CERME | 92330724 / allouyoussa@yahoo.fr |  |
| 9. | BANETO Mazabala M | M | MC | Responsable EGAP | 90315837 / banetopaul@gmail.com |  |
| 10. | PALANCA Eyoubki P.G. M | M | MC | resp. Sec. Certain Projets | 9011260 / palancaey@gmail.com |  |
| 11. | DJONGOU LARE K. Kouassi M | M | - | SPT-CERME | 90546288 / djongou2014@gmail.com |  |

16/02/22

| N° | NOM ET PRENOMS | SEXE | GRADE | FONCTION | TELEPHONE / MAIL | EMARGEMENT |
|----|----------------------|------|-------|----------------------|--|-----------------|
| 12 | GADEDESSO - TOSSOUKS | M | MC | Chefs Liaison Ind | 90984750 Jamesgault@hotmail.com | |
| 13 | BAGNI DU T. Florence | F | - | Secrétaire - CERME | bagniduflorance2@gmail.com | |
| 14 | SEIDOU H. MAIGA | M | P.T. | Professeur Titulaire | Université Gaston Berger de St. Louis du Sénégal | Visioconférence |
| 15 | Ayayi Claude AHYI | M | P.T | Professeur Titulaire | Département de Physique de l'Université d'Auburn des USA | Visioconférence |
| 17 | Boko AKA | M | P.T | Professeur Titulaire | Université de Nanqui Abrogoua - Abidjan Côte d'Ivoire | Visioconférence |
| 18 | Bruno GRANDIER | M | P.T | Professeur Titulaire | CNRS (Université de Lille, Junia ISEN, en France) | Visioconférence |
| 19 | Diouma KOBOR | M | P.T | Professeur Titulaire | Université Assane Seck de Ziguinchor du Sénégal | Visioconférence |
| 20 | Kekeli N'KONOU | M | Dr | Docteur | Institut Sup de l'Electronique et du Numérique (Junia ISEN, Lille) | Visioconférence |
| 21 | Kodjo AGBOSSOU | M | P.T | Professeur Titulaire | Université du Québec à Trois-Rivières du Canada | Visioconférence |
| 22 | Kondo H. ADJALLAH | M | P.T | Professeur Titulaire | Université de Lorraine en France | Visioconférence |
| 23 | Guy Alain ALITONOU | M | P.T | Professeur Titulaire | Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) du Bénin | Visio |
| 24 | Tarik CHAFIK | M | P.T | Professeur Titulaire | Université Abdelmalek Essaâdi du Maroc | Pas connecté |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

Annexe 2 : Procès-verbal de déroulement des élections des membres CCSI



PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU COMITE CONSULTATIF SCIENTIFIQUE
INTERNATIONAL DU CERME

PROCES VERBAL D'ELECTION

(du Président du Comité Consultatif Scientifique International du CERME)

L'an deux mil vingt et deux et le vendredi seize février, a eu lieu dans la Salle de conférence du Centre d'Excellence Régional pour les Sciences Aviaires (CERSA), à l'Université de Lomé (UL), la première session ordinaire de l'année 2022 du Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du CERME ainsi que l'élection de son bureau.

Le présent processus, conduit par un comité électoral ad hoc proposé par les partenaires à cet effet, s'est déroulé en présence des membres du CCSI et les membres du CERME.

Mode du scrutin :

1. Candidats (Nom et prénoms et partenaire représenté)

1.1. Candidats ayant manifesté l'intérêt (Nom et prénoms et partenaire représenté)

Aucun

1.2. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant désisté pour des motifs valables

Aucun

1.3. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant accepté l'offre

Prof. Kondo H. ADJALLAH

2. Votants (partenaires du CERME uniquement)

Présents : 07

Régulièrement inscrits : 07

Votants (participants) : 07

Voix « oui » :07....., soit100.....%

Voix « non » :00....., soit00.....%

Abstentions :00....., soit00.....%

Bulletins nuls :00....., soit00.....%

3. Délibération

Prof. Kondo H. ADJALLAH est élu Président avec 100 % des voix.

Pour les membres du comité électoral

Pr AJAVON Ayité S. A.

Dr NOUGBLEGA Yawovi

Dr GADEDJISSO-TOSSOU Segbéya K.



PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU COMITE CONSULTATIF SCIENTIFIQUE
INTERNATIONAL DU CERME

PROCES VERBAL D'ELECTION

(du Vice-Président du Comité Consultatif Scientifique International du CERME)

L'an deux mil vingt et deux et le vendredi seize février, a eu lieu dans la Salle de conférence du Centre d'Excellence Régional pour les Sciences Aviaires (CERSA), à l'Université de Lomé (UL), la première session ordinaire de l'année 2022 du Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du CERME ainsi que l'élection de son bureau.

Le présent processus, conduit par un comité électoral ad hoc proposé par les partenaires à cet effet, s'est déroulé en présence des membres du CCSI et les membres du CERME.

Mode du scrutin :

1. Candidats (Nom et prénoms et partenaire représenté)

1.1. Candidats ayant manifesté l'intérêt (Nom et prénoms et partenaire représenté)

Aucun

1.2. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant désisté pour des motifs valables

Aucun

1.3. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant accepté l'offre

Prof. Ayayi Claude AHYI

2. Votants (partenaires du CERME uniquement)

Présents : 07

Régulièrement inscrits : 07

Votants (participants) : 07

Voix « oui » :07....., soit100.....%

Voix « non » :00....., soit00.....%

Abstentions :00....., soit00.....%

Bulletins nuls :00....., soit00.....%

3. Délibération

Prof. Ayayi Claude AHYI est élu Vice-Président avec 100 % des voix.

Pour les membres du comité électoral

Pr AJAVON Ayité S. A.

Dr NOUGBLEGA Yawovi

Dr GADEDJISSO-TOSSOU Segbéya K.



Université
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)



PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU COMITE CONSULTATIF SCIENTIFIQUE
INTERNATIONAL DU CERME

PROCES VERBAL D'ELECTION

(du Rapporteur du Comité Consultatif Scientifique International du CERME)

L'an deux mil vingt et deux et le vendredi seize février, a eu lieu dans la Salle de conférence du Centre d'Excellence Régional pour les Sciences Aviaires (CERSA), à l'Université de Lomé (UL), la première session ordinaire de l'année 2022 du Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du CERME ainsi que l'élection de son bureau.

Le présent processus, conduit par un comité électoral ad hoc proposé par les partenaires à cet effet, s'est déroulé en présence des membres du CCSI et les membres du CERME.

Mode du scrutin :

1. Candidats (Nom et prénoms et partenaire représenté)

1.1. Candidats ayant manifesté l'intérêt (Nom et prénoms et partenaire représenté)

Aucun

1.2. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant désisté pour des motifs valables

Aucun

1.3. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant accepté l'offre

Prof. Diouma KOBOR

2. Votants (partenaires du CERME uniquement)

Présents : 06

Régulièrement inscrits : 06

Votants (participants) : 06

Voix « oui » :06....., soit100.....%

Voix « non » :00....., soit00.....%

Abstentions :00....., soit00.....%

Bulletins nuls :00....., soit00.....%

3. Délibération

Prof. Diouma KOBOR est élu rapporteur avec 100 % des voix.

Pour les membres du comité électoral

Pr AJAVON Ayité S. A.

Dr NOUGBLEGA Yawovi

Dr GADEDJISSO-TOSSOU Segbéya K.

Annexe 3 : Photo de famille





Université
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)



**RAPPORT DE LA 1^{ère} SESSION DU COMITE CONSULTATIF
SECTORIEL (CCS) DU CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR
LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME) DU 11 MARS 2022**

Le vendredi onze mars de l’an deux mille vingt-deux s’est tenue dans la Salle de conférence du Centre d’Excellence Régional pour les Sciences Aviaires (CERSA), à l’Université de Lomé (UL), la première session annuelle du Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du Centre d’Excellence Régional pour la Maîtrise de l’Electricité (CERME). La réunion a commencé à 9h15 avec la présentation du programme des activités de la session par M. Koiassi Kanto DJONGOU LARE, Spécialiste de passation de marché du CERME. Il a ensuite donné la parole au Directeur du CERME pour ses mots de bienvenue.

1- Mots de bienvenue du Directeur du CERME

Le Directeur du CERME, Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON a d’abord remercié les différents membres du CCS pour leur active participation aux activités du projet du CERME, notamment lors de l’atelier qui s’est tenu à Tsévié en octobre 2021. Il a ensuite attiré l’attention des participants sur l’importance du CCS pour un centre d’excellence ainsi que son rôle dans l’atteinte des objectifs du CERME puis a cité un adage qui dit en substance « Celui qui veut aller vite va seul mais celui qui veut aller loin doit aller ensemble avec des gens » pour dire que l’appui du CCS est très important si le CERME veut aller loin. Il a enfin conclu en déclarant ouvert la session.

Après, le modérateur a donné la parole aux participants pour un tour de table de présentation. Le Tableau 1 montre les membres du CCS présents à ladite session.

Tableau 1 : Liste des membres du CCS présents à la 1^{ère} session annuelle

| N° | NOM et PRENOMS | INSTITUTION | FONCTION |
|-----------|-----------------------|--|------------------|
| 1 | Adja TCHANDIKOU | INPIT (Institut National de la Propriété Industrielle et de la Technologie) | Chef Division |
| 2 | Odette Y. AMEGATSEY | CFERER (Centre Régional d'Etude et de Formation en Energies Renouvelables) | Assistante du DG |

| | | | |
|----|-------------------------------------|---|---|
| 3 | Biova K. ESSIOMLE | HAUQUE (Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement) | Ingénieur Métrologie |
| 4 | Koffi AGBOKOU | ARSE (Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité) | Directeur Technique |
| 5 | Amy NABILIOU | AT2ER (Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables) | Chef Division |
| 6 | Esso TCHA-KOLOWOU | FCT (Faïtière des Communes du Togo) | Chargé de Mission |
| 7 | Hoyobony TOKORO | SABER (Société Africaine de Biocarburants et des Energies Renouvelables) | Directeur Etudes |
| 8 | Kodjovi AGBOSSE | MOOV AFRICA TOGO | Directeur Chargé des Relations avec l'ARCEP et toutes les Organisations |
| 9 | Kwassi Augustin FALSCAUX AGBODOH | CCIT (Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo) | Directeur de la Promotion et de l'Action Commerciale |
| 10 | Boam LAMBONI | TOGOCOM | Chargé de Mission |
| 11 | Kossi TSIGLO | ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi) | Directeur Général |
| 12 | Eyou T. KAZIM | TOGOCOM | Chef Session |

L'Annexe 1 présente la liste de tous les participants.

Le modérateur a ensuite donné la parole au Directeur pour faire une proposition du présidium qui va diriger les travaux de la session.

2- Constitution du présidium

Sur proposition du Directeur de CERME et par acclamation, un présidium a été mis en place et est composé de :

- Président : Prof. Kossi NAPO, Directeur Adjoint honoraire du CERME ;

- Vice-Président : Prof. Mawugno KODJO, Chef service recherche et développement honoraire du CERME ;
- 1^{er} Rapporteur : Dr Komi Apéléte AMOU, Membre du CERME ;
- 2^{ème} Rapporteur : Mme Odette Y. AMEGATSEY, Représentante du CREFER.

Juste après sa mise en place, le Président du présidium a pris la parole pour remercier l'assistance de leur avoir fait confiance pour la direction des travaux puis a donné la parole au Vice-Président pour présenter les objectifs de la session. Les quatre objectifs à atteindre lors de cette session se déclinent en :

- ✓ faire le point sur les ateliers du Comité Consultatif Sectoriel de l'année écoulée ;
- ✓ discuter des prochains ateliers pour d'une part la rédaction du règlement intérieur du CCS et de la constitution d'un répertoire des structures d'accueil des étudiants et d'autre part l'Elaboration du plan d'action du CCS doté d'un budget ;
- ✓ élire le bureau du CCS ;
- ✓ produire un rapport de la session.

La parole a été ensuite donnée au responsable Suivi et Evaluation du CERME, Dr Yawovi NOUGBLEGA pour présenter l'évolution des activités du CERME.

3- Présentation de l'évolution des activités du CERME

Dr Yawovi NOUGBLEGA a d'abord présenté le CERME de façon générale, sa création, les bailleurs ainsi que ses objectifs qui sont :

- former des experts, des spécialistes et développer des formations professionnelles liées à l'électricité ;
- apporter un appui technique dans le domaine de l'électricité ;
- promouvoir l'excellence dans les formations et la recherche dans le domaine de l'électricité.

Il a ensuite présenté les mesures de mise en œuvre du CERME, les informations clés sur sa création, les indicateurs liés aux décaissements

(ILD), le niveau de réalisation, les décaissements faits ainsi que les utilisations des fonds. Puis, il a précisé que le taux actuel de décaissement est faible (13%) et est dû au retard dans la réalisation de certains ILD et la réalisation complète du PTBA. Il a présenté les différents décaissements effectués et a fait le point sur les activités de passation des marchés du CERME.

Au total 12 marchés effectués et 15 sont attribués mais non encore exécutés. Enfin, il a abordé les contraintes, les difficultés, les solutions proposées pour les résoudre ainsi que les perspectives du CERME.

Une discussion a suivi la présentation de l'évolution des activités du CERME.

4- Discussion sur la présentation

Monsieur Kossi TSIGLO, Directeur Général de l'ANPE, a d'abord pris la parole pour poser une question sur les raisons du faible taux de décaissement.

En réponse, le responsable Suivi et Evaluation a expliqué que le non aboutissement des marchés confère au centre une mauvaise performance. Comme exemple, il a parlé de l'achat du véhicule de la direction du centre qui n'a pas pu aboutir en 2021 dû au retard de livraison qui a valu au centre une mauvaise note. De même, il y a la livraison du matériel informatique qui n'a pas pu être effectuée avant la fin de l'année 2021 et reportée sur le PTBA de 2022.

Le représentant de l'ARSE, Monsieur Koffi AGBOKOU, a pris la parole pour apporter sa contribution. Il a suggéré que le centre doit lancer tôt les appels, en janvier ou en février, pour permettre aux prestataires de vite faire les livraisons et qu'il faille donner des délais fermes assortis de pénalités au cas où ils ne sont pas respectés.

M. Enoussa ALLOKPENOU, Spécialiste en Gestion Financière du CERME, a ensuite pris la parole et a expliqué que M. Koiassi Kanto DJONGOU LARE, Spécialiste en passation de marché du CERME, n'a pris

fonction qu'en juin 2021 et que l'approbation du plan de passation de marché du CERME par la Direction Nationale de Contrôle de Marché Public (DNCMP) n'a eu lieu qu'en juillet 2021. C'est à partir de ce moment que le programme d'exécution des marchés du CERME a réellement commencé ce qui a entraîné le retard dans les exécutions.

Prenant la parole, le représentant de la CCIT, Monsieur Kwassi Augustin FALSCHAUX AGBODOH, a suggéré que les pénalités soient renforcées pour dissuader les mauvais prestataires qui malgré qu'ils ne soient pas à la hauteur de fournir les matériels s'obstinent à prendre le marché.

En réponse, le responsable Suivi et Evaluation a pris la parole et a expliqué que les prestataires savent pertinemment que les pénalités existent mais disent d'habitude qu'ils ont des problèmes avec leurs banques.

Le Directeur Adjoint du CERME, Monsieur Damgou MANI KONGNINE, a ensuite pris la parole et a expliqué à nouveau les difficultés rencontrées avec les prestataires puis, a abordé la question de motivation dans les centres d'excellence. Il a fait savoir que les responsables du CERME n'ont pas de prime de direction ni de poste ni de la part de l'UL ni de la Banque Mondiale. Il a évoqué aussi le cas des étudiants locaux qui n'ont pas de soutien financier mensuel ce qui rend la vie un peu difficile pour ces derniers qui ne peuvent pas travailler et faire les études à la fois.

Dans la foulée, le Président du présidium, Prof. Kossi NAPO a expliqué clairement comment l'Université de Lomé a refusé de donner des primes de direction aux responsables des centres d'excellence alors que les doyens et directeurs des autres écoles, facultés et instituts ont tous des primes de fonction mensuelles.

Monsieur Kossi TSIGLO a pris la parole et a suggéré que pour résoudre les problèmes évoqués par ces deux prédécesseurs, ce serait bien qu'il y ait une contrepartie nationale. Il a expliqué qu'il a travaillé avec l'Office Togolais de Recettes (OTR) et sur des projets de la Banque Mondiale et

que dans tous ces projets, c'est la contrepartie nationale qui permet de payer les primes.

En prenant la parole de nouveau, le Prof. Kossi NAPO a expliqué que la contrepartie nationale a déjà été prise en compte en évaluant les salaires de tous les enseignants du Département de Physique, de la Faculté des Sciences (FDS) et du Département du Génie Electrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) de l'Université de Lomé et cela correspond à la part de l'état.

M. Enoussa ALLOKPENOU a ensuite pris la parole et a expliqué aussi que les prix des marchés ont flambé, ce qui empêche la réalisation de certains marchés.

Monsieur Hoyobony TOKORO, représentant de la SABER, a pris la parole et a proposé que le CERME s'associe aux partenaires du secteur privé pour lever des fonds et réaliser l'ensemble des activités. Il a proposé aussi qu'un avis à manifestation d'intérêt des prestataires soit lancé pour pouvoir avoir un répertoire et faciliter les consultations restreintes. Aussi, faudrait-il faire une consultation préalable des prix avant de lancer les marchés ce qui contribuera à éviter la reprise des marchés en cas de flambé des prix. En ce qui concerne les étudiants étrangers, il propose une collaboration avec les universités sous régionales afin de permettre aux étudiants de rentrer dans leur pays d'origine pour les stages.

5- Présentation du rapport de pré-atelier et atelier de Tsévié

Avant la présentation du rapport du pré-atelier et atelier de Tsévié (tenus du 25 au 30 octobre 2021), le Directeur Adjoint du CERME a tenu à rappeler que la revue de mis parcours des activités du CERME qui aura lieu bientôt décidera s'il faut réduire le financement actuel du centre en cas de mauvaises performances ou s'il faut lui en ajouter en cas de bonnes performances.

La parole a été ensuite donnée au Dr Komlan Segbéya GADEDJISSO-TOSSOU, Chef Service Liaison Industrielle du CERME, pour la présentation dudit rapport.

Dans sa présentation, il a rappelé que lors des ateliers de Tsévié, les problèmes rencontrés dans le domaine de l'électricité sur le terrain ont été répertoriés par les membres du CCS et ces problèmes ont été transformés en sujet de recherche à donner aux étudiants de master et de thèse du CERME. Quatre commissions avaient été créées ainsi que des fiches d'enquêtes pour permettre de répondre aux problématiques initiales. Ensuite, il a annoncé la tenue de deux importants ateliers qui vont permettre de préparer le règlement intérieur du CCS, de constituer un répertoire des structures d'accueil des étudiants et d'élaborer le plan d'action du CCS doté d'un budget.

Il a poursuivi sa présentation en rappelant aux membres du CCS présents, la mission du CCS du CERME qui se présente en six points :

- fournir des conseils et suggestions sur les activités de formation du CERME ;
- fournir régulièrement des informations à la direction du CERME sur les performances ;
- approuver les plans de travail, budget annuel et leur pertinence pour l'impact sur le développement ;
- approuver les rapport annuels de gestion ;
- sélectionner et approuver les nouveaux projets ;
- en collaboration avec le CCSI, donner des conseils sur les programmes universitaires et les futures orientations de recherche.

Il a en outre présenté l'état actuel du CCS du CERME. Le CCS du CERME a été créé par arrêté N°120/MESR du 30 octobre 2019 et contient, à ce jour, quatorze (14) membres (sociétés et entreprises au Togo) et deux universités (Université d'Abomey Calavi au Bénin et 2IE du Burkina Faso). Selon l'arrêté, le CCS doit avoir un bureau composé d'un président, d'un vice-président et d'un rapporteur. Les activités futures du CCS furent aussi présentées à savoir deux ateliers dont les objectifs ont été

présentés. Il a terminé sa présentation par un remerciement à l'endroit des différents membres présents.

Le Président du présidium a ensuite proposé au Dr Komlan Segbéya GADEDJISSO-TOSSOU d'envoyer sa présentation par e-mail aux différents membres du CCS.

6- Election du bureau du CCS du CERME

Avant le déroulement de l'élection du bureau, les articles 12 et 13 de l'arrêté du 30/10/2019 ont été lus. Le Président du présidium a ensuite demandé si les quatorze (14) membres ont été informés de la tenue des élections. Après avoir obtenu une réponse affirmative, la liste des membres présents a été vérifiée. Onze (11) membres sont présents sur les quatorze (14). Le présidium a été sollicité pour jouer le rôle de la commission électorale ce qui a été accepté par acclamation.

Il a été ainsi demandé aux membres du CCS de se positionner comme candidat au poste de Président, ensuite au poste de Vice-Président et finalement au poste de Rapporteur. Dans tous les cas, il n'y a pas eu de candidats volontaires. Par conséquent, le Président du présidium a demandé aux membres du CCS de se concerter pour faire des propositions pour les postes de Président, du Vice-Président et de Rapporteur.

C'est ainsi que pour le poste de Président, trois (03) propositions ont été faites : le représentant de l'ARSE, le représentant de l'ANPE et la représentante du CREFER. Les deux derniers ont désisté au profit du premier. Après le vote, Monsieur Koffi AGBOKOU (représentant de l'ARSE) a été élu, à main levée, par onze (11) voix sur onze (11), soit à l'unanimité.

Pour le poste de Vice-Président, deux (02) propositions ont été faites : le représentant de MOOV AFRICA TOGO et le représentant de TOGOCOM. Le deuxième a désisté au profit du premier. Après le vote, Monsieur Kodjovi AGBOSSE (représentant de MOOV AFRICA TOGO) a été élu, à main levée, par onze (11) voix sur onze (11), soit à l'unanimité.

Pour le poste de rapporteur, trois (03) propositions ont été faites : la représentante de l'AT2ER, la représentante de l'INPIT et la représentante du CREFER. Cette dernière a désisté au profit des deux premières. Après le vote à bulletin secret, la représentante de l'INPIT, Madame Adja TCHANDIKOU, a été élue avec sept (07) voix sur onze (11).

Le procès-verbal de déroulement des élections des membres du CCS est en Annexe 2.

Après le vote, deux minutes ont été données à chaque membre élu pour placer quelques mots à l'endroit du CCS. A tour de rôle, ils ont tous remercié la commission électorale et les autres membres du CCS pour la confiance placée en eux et ont promis qu'ils ne vont pas décevoir le CERME.

Le DG de l'ANPE a ensuite demandé la parole pour informer le CERME et tous les participants que l'ANPE offre des stages rémunérés dont la mensualité varie entre 30000 FCFA et 70000 FCFA. Il a promis aider le CERME dans ce sens en permettant aux nouveaux diplômés du CERME de faire des stages rémunérés d'insertion à la vie professionnelle.

Ensuite ce fut le tour du représentant de l'ARSE de demander au Directeur du CERME d'envoyer des courriers dans les services des responsables élus du CCS pour les informer des nominations des différents membres puis de désigner des points focaux dans chaque entreprise afin de faciliter les réunions et les autres activités futures du CCS.

7- Synthèse du Président

Le Président de la séance, Prof. Kossi NAPO a rappelé dans ses mots de clôture le travail que le CCS doit faire, les réunions semestrielles, les obligations du bureau puis a remercié l'ensemble des participants. Il a ensuite donné la parole au Directeur du CERME, Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON qui a remercié une fois encore les participants pour leur présence active à la session.

La session s'est achevée à 13h00. Un déjeuner a été offert au restaurant de l'Université de Lomé à tous les participants.

Il faut noter qu'une séance de prise de photo de famille avec tous les participants a eu lieu au cours de cette session (Voir Annexe 3).

Fait à Lomé, le 11 mars 2022

Ont signé :

Directeur du CERME



Prof. AJAVON Ayité Sénah Akoda

Le Président du Présidium



Prof. NAPO Kossi

Le Vice-Président du Présidium



Prof. KODJO Koffi Mawugno

Le 1^{er} Rapporteur du Présidium



Dr AMOU Komi, MC

Le 2^{ème} Rapporteur du Présidium



Mme AMEGATSEY Odette Y.

Chef Service Liaison Industrielle



Dr GADEDJISSO-TOSSOU K. S., MC

Spécialiste GF du CERME



**M. ALLOKPENOU Enoussa
Koiassi**

Spécialiste PM du CERME



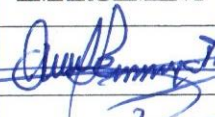

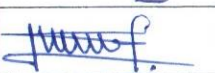








M. DJONGOU LARE Kanto

Annexe 1 : Liste de tous les participants

NATURE : Réunion de la Première session annuelle
OBJET : du CES

LIEU : Salle de conférence du CERSA
DATE : 11 mars 2022

LISTE DE PRESENCE

| N° | NOM ET PRENOMS | SEXE | GRADE | FONCTION | TELEPHONE / MAIL | EMARGEMENT |
|----|----------------------|------|-------|-----------------------------------|---|---|
| 1. | ROUBAYON Ayité SA | M | PT | DIRECTEUR - CERME | 90174763 asayaron@yahoo.fr |  |
| 2 | Prof. NAPO Kossi | M | PT | Directeur Adjoint honoraire CERME | silnapo@yahoo.fr |  |
| 3 | TCHANDIKOU Adja | F | - | chef division INPIJ | 80353653 tchandikou@yahoo.fr |  |
| 4 | PALANGA Eyoubki G. | M | MC | chef de section Projets CERME | 90171260/palanga@gmail.com |  |
| 5 | KODJO K. Mawugbo | M | PT | Membre honoraire du CERTE | 90265127 |  |
| 6 | ATEGNATSEY Y. Odette | F | | Assistante du Dg CERME | 91645337 odette.amegnatsey@gmail.com |  |
| 7 | SALANI A. Akim | M | PT | chef. Serv. Recherche (CERME) | 92482346 akim.salani@ydlm.dz |  |
| 8 | BOKOVI Yao | M | MC | chef - S. Formation CERME | 900344401 bokoivi.yao@gmail.com |  |
| 9 | ESSIOMLE K. Biola | M | Ing. | Ingénieur Météorologue (HAUTE) | 93380222 biola.essiomle@gmail.com |  |
| 10 | AGBOKOU Koffi | M | | Directeur Technique | 90020921 jean-marie.agbokou@arv.dz |  |
| 11 | NABILIDU Amy | F | Dn | chef Division - ATZER | 91238532 amynabilidu@gmail.com |  |

| N° | NOM ET PRENOMS | SEXE | GRADE | FONCTION | TELEPHONE / MAIL | EMARGEMENT |
|----|---------------------------|------|-------|---|--|------------|
| 12 | TCHA-KOLOU ou ESSO | M | | Chargé de Mission FCI | 9000 38 35 tchokemou@gmail.com | |
| 13 | TOKORO Hoyobony | M | | Directeur Etudes/SABER | 9006 32 11 CHITOKORO@SABER-ABREC.ORG | |
| 14 | AMOU Komi Apéleté | M | MC | Membre du CERME | 9019 78 74 mapkamou@yahoo.fr | |
| 15 | SAGNA Koffi | M | MA | Chéf. Ser. ^{CERME} Sauv. Env. Socia. | 90 39 58 76 /sakobeni@gmail.com | |
| 16 | ALOKPÉNDOU Ehoussa | M | | SGR CERME | 92 33 07 24 /allinoudou@yahoo.fr | |
| 17 | MANI K. Damgou | M | MC | DA - CERME | 91 79 88 72 / kongnine@gmail.com | |
| 18 | DJONGOU LARÉ K. Kodjovi | M | - | SPTL - CERME | 90 54 62 58 djongou2014@gmail.com | |
| 19 | DZAGLI Milohum M | M | MC | membre CERME | 99 48 95 36 mdzagli@gmail.com | |
| 20 | N'WUITCHAK N | M | MC | Membre CERME | 91 75 43 92 /knwuitchak@gmail.com | |
| 21 | NOLIGBLEGA Youwouzi M | M | MC | RSE - CERME | 90 21 87 96 /nycogla@gmail.com | |
| 22 | AG BOSSÉ Kodjovi | M | Ing. | DRAB - MOOV AFRICA Togo | 99 99 00 22 /agbosse@gmail.com | |
| 23 | FAL SETHAUX | M | - | Directeur à la CCT | 90-18-18-68 /falsethau@cittj.tg | |
| 24 | LATIBONI BOANI | M | Ing. | Chargé de Mission TSCOM | 90 03 74 55 /latiboniptogotele.com.tg | |
| 25 | BANETO Mazabalo | M | MC | Responsable EQAP | 90 31 58 37 /banetopaul@gmail.com | |
| 26 | BAGNI DU T. Florence | F | - | Secrétaire CERME | 91 75 70 95 / bagniduflorance20@gmail.com | |
| 27 | TSIGLO Kossi | M | - | DG ANPE | 90 71 0 210 k.tsiglo@anpetogo.org | |
| 28 | GADE DJISSO - TOSSOU K.S. | M | MC | Chéf service Liaison Int | 90 98 47 050 / gamedjissod@hotmail.com | |
| 29 | KAZIM T. Eyou | M | - | TOGOCOM ENERGIE | 90 02 59 90 jeanluc.kazim@ bogo.com.tg | |

**Annexe 2 : Procès-verbal de déroulement des élections des membres
du CCS**



PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU COMITE CONSULTATIF SECTORIEL DU
CERME

PROCES VERBAL D'ELECTION
(du Président du Comité Consultatif Sectoriel du CERME)

L'an deux mil vingt et deux et le vendredi, onze mars, a eu lieu dans la Salle de conférence du Centre d'Excellence Régional pour les Sciences Aviaires (CERSA), à l'Université de Lomé (UL), la première session ordinaire de l'année 2022 du Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME ainsi que l'élection de son bureau.

Le présent processus, conduit par un comité électoral ad hoc proposé par les partenaires à cet effet, s'est déroulé en présence des membres du CCS et les membres du CERME.

Mode du scrutin :

1. Candidats (Nom et prénoms et partenaire représenté)

1.1. Candidats ayant manifesté l'intérêt (Nom et prénoms et partenaire représenté)

Aucun.....

1.2. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant désisté pour des motifs valables

Monsieur TSIGLO Kossi, Représentant de l'ANPE
Mme AMEGATSEY Odette Y., Représentante du CREFER

1.3. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant accepté l'offre

Monsieur AGBOKOU Koffi, Représentant de l'ARSE

2. Votants (partenaires du CERME uniquement)

Présents : 11

Régulièrement inscrits : 11

Votants (participants) : 11

Voix « oui » :11....., soit100.....%

Voix « non » :00....., soit00.....%

Abstentions :00....., soit00.....%

Bulletins nuls :00....., soit00.....%

3. Délibération

Monsieur AGBOKOU Koffi, Représentant de l'ARSE est élu Président avec 100 % des voix.

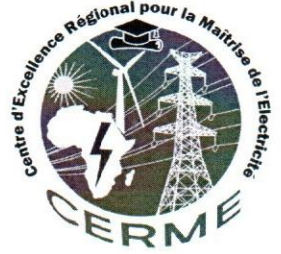
Pour les membres du comité électoral

Pr NAPO Kossi

Pr KODJO Mawugno

Dr AMOU Komi

Mme AMEGATSEY Odette



PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU COMITE CONSULTATIF SECTORIEL DU
CERME

PROCES VERBAL D'ELECTION
(du Vice-Président du Comité Consultatif Sectoriel du CERME)

L'an deux mil vingt et deux et le vendredi, onze mars, a eu lieu dans la Salle de conférence du Centre d'Excellence Régional pour les Sciences Aviaires (CERSA), à l'Université de Lomé (UL), la première session ordinaire de l'année 2022 du Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME ainsi que l'élection de son bureau.

Le présent processus, conduit par un comité électoral ad hoc proposé par les partenaires à cet effet, s'est déroulé en présence des membres du CCS et les membres du CERME.

Mode du scrutin :

1. Candidats (Nom et prénoms et partenaire représenté)

1.1. Candidats ayant manifesté l'intérêt (Nom et prénoms et partenaire représenté)
Aucun.....

1.2. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant désisté pour des motifs valables
Monsieur LAMBONI Boam, Représentant de TOGOCOM

1.3. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant accepté l'offre
Monsieur AGBOSSE Kodjovi, Représentant de MOOV AFRICA TOGO

2. Votants (partenaires du CERME uniquement)

Présents : 11

Régulièrement inscrits : 11

Votants (participants) : 11

Voix « oui » :11....., soit100.....%

Voix « non » :00....., soit00.....%

Abstentions :00....., soit00.....%

Bulletins nuls :00....., soit00.....%

3. Délibération

Monsieur AGBOSSE Kodjovi, Représentant de MOOV AFRICA TOGO est élu Vice-Président avec 100 % des voix.

Pour les membres du comité électoral

Pr NAPO Kossi

Pr KODJO Mawugno

Dr AMOU Komi

Mme AMEGATSEY Odette



PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU COMITE CONSULTATIF SECTORIEL DU CERME

PROCES VERBAL D'ELECTION

(du Rapporteur du Comité Consultatif Sectoriel du CERME)

L'an deux mil vingt et deux et le vendredi, onze mars, a eu lieu dans la Salle de conférence du Centre d'Excellence Régional pour les Sciences Aviaires (CERSA), à l'Université de Lomé (UL), la première session ordinaire de l'année 2022 du Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME ainsi que l'élection de son bureau.

Le présent processus, conduit par un comité électoral ad hoc proposé par les partenaires à cet effet, s'est déroulé en présence des membres du CCS et les membres du CERME.

Mode du scrutin :

1. Candidats (Nom et prénoms et partenaire représenté)

1.1. Candidats ayant manifesté l'intérêt (Nom et prénoms et partenaire représenté)

Aucun.....

1.2. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant désisté pour des motifs valables

Mme AMEGATSEY Odette Y., Représentante du CREFER

1.3. Candidats proposés par les autres partenaires et ayant accepté l'offre

| N° ord | Nom et prénoms | Service représenté | Observations |
|--------|-----------------|--------------------|--------------|
| 1 | NABILIOU Amy | AT2ER | |
| 2 | TCHANDIKOU Adja | INPIT | |

2. Votants (partenaires du CERME uniquement)

Présents : 11

Régulièrement inscrits : 11

Votants (participants) : 11

Suffrage exprimé

Mode :

| Candidats | Voix obtenues | Pourcentage (%) | Observations |
|-----------------|---------------|-----------------|-------------------------------------|
| TCHANDIKOU Adja | 7 | 63,6 % | Est élue rapporteur du CCS du CERME |
| NABILIOU Amy | 4 | 36,4 % | |
| Abstention | 0 | 0 % | |
| Bulletin nul | 0 | 0 % | |
| Total | 11 | 100 % | |

3. Délibération

Mme TCHANDIKOU Adja, Représentante de l'INPIT est élue Rapporteur avec 63,6 % des voix.

Pour les membres du comité électoral adhoc

Pr NAPO Kossi

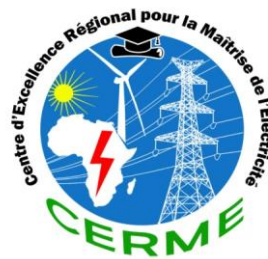
Pr KODJO Mawugno

Dr AMOU Komi

Mme AMEGATSEY Odette

Annexe 3 : Photo de famille





**APPROBATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE
(PMO) DU CERME**

ET

**CONFIRMATION D'ETRE MEMBRE DU COMITE
CONSULTATIF SCIENTIFIQUE
INTERNATIONAL (CCSI) DU CERME**

Confirmation N°1

Par :

Professeur Diouma KOBOR

Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ)

Ziguinchor (Sénégal)



Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ)
UFR Sciences et Technologies
École Doctorale Sciences Technologies et Ingénierie (ED STI)
Laboratoire de Chimie et de Physique des Matériaux (LCPM)

Ziguinchor le 21/10/2020

Prof. Diouma KOBOR
e-mail : dkobor@univ-zig.sn
Tel : +221 77 513 59 69
Portable : +221 76 16

**A Monsieur le Directeur du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Électricité
(CERME)**

Objet : Confirmation de participation au Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du CERME

Monsieur le Directeur

Tout d'abord recevez mes vives félicitations pour la sélection de ce projet haut combien important et ambitieux pour le développement des ressources humaines de qualité et socioéconomique de notre continent.

Je, soussigné, Professeur Diouma KOBOR, confirme mon approbation pour le Plan de Mise en Œuvre (PMO 2019-2024) du CERME et par conséquent, je m'engage à siéger au Conseil Consultatif Scientifique International (CCSI) du CERME.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur mes salutations les plus respectueuses.

Signature


Prof. Diouma KOBOR
Directeur ED STI UASZ

Confirmation N°2

Par :

Professeur Ayayi Claude AHYI

Auburn University

Auburn (USA)



Ayayi Ahyi <ahyiaya@auburn.edu>
À : komlan GADEDJISSO-TOSSOU
Cc : asajavon@yahoo.fr

jeu. 3 févr. à 14:09

Merci Komlan
Invitation acceptée.
Très cordialement
Claude

Ayayi Claude Ahyi
1305 Leach Science Center
Physics Department
Auburn University
Auburn
Ph: 334 844 7180

From: komlan GADEDJISSO-TOSSOU <jamesgadt@hotmail.com>
Sent: Wednesday, February 2, 2022 5:09 AM
To: Ayayi Ahyi <ahyiaya@auburn.edu>
Cc: asajavon@yahoo.fr <asajavon@yahoo.fr>
Subject: [EXT] Demande de membre devant siéger au Comité
Consultatif Scientifique International du CERME

CAUTION: Email Originated Outside of Auburn.

Bonjour Professeur

Nous avons l'honneur de vous inviter à nous accompagner dans la réalisation du projet CERME en tant que membre du **Comité Consultatif Scientifique International (CCSI)**.

Le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), porté par le Département de Génie Electrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) et le Département de Physique de la Faculté des Sciences (FDS) de l'Université de Lomé est **un projet accepté et entièrement financé par la Banque Mondiale (BM)**. Il porte sur la formation et la recherche dans le sous-secteur de l'électricité. Le centre a commencé ses activités depuis la signature de l'accord de financement en janvier 2020.

Le Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) est composé d'enseignants chercheurs de renommée internationale ayant accepté de fournir des expertises, des conseils et appréciations sur les activités d'éducation et de recherche du centre. Il fournit régulièrement ses appréciations à la direction du centre sur les performances et les plans de travail proposés. Il donnera des conseils sur les programmes d'études et les futures orientations de recherche. Le CCSI doit se réunir une fois par an en sessions ordinaires et nous pensons programmer la toute première session durant le mois de février.

En entendant une réponse positive à notre demande, veuillez trouver Professeur en fichier attaché l'arrêté portant attribution, organisation et fonctionnement du CERME.

Bien cordialement,

Komlan

Chef Service Liaison industrielle au CERME

GADEDJISSO-TOSSOU Komlan Segbéya (PhD)
Ens-Chercheur à l'Université de Lomé-Togo
Faculté Des Sciences/ Département de Physique
BP:1515 - FDS/UL
Tél:(00228)90984750

Adresse temporaire

MLab, Via Beirut 31
ICTP - Strada Costiera, 11
I – 34151, Trieste, Italy
Office: (0039)040 22 40 99 29
Phone: (0039)389 571 41 78

Confirmation N°3

Par :

Professeur Komlan FOLLY

University of Cape Town

Cape Town (Afrique du Sud)



Komla Folly <komla.folly
À : Ayite Senah AJAVON
Cc : NAPO Kossi,
MANI DAMIEN

mar. 17 nov. 2020 à 10:10

Bonjour Directeur,

J'accuse reception de votre mail ci-dessus ainsi que le
fichier. Je m'excuse de ne pas avoir pu repondre plus tot.

Je tiens a vous remercier tres sincerement pour
l'invitation a devenir member du CCSI du CERME.

J'accepte votre invitation et me rejouis de mon
association avec le CERME.

Je vous assure que je ferai de mon mieux pour assurer le
success du centre.

Cordialement

Komla

KA Folly

Professor

Department of Electrical Engineering

University of Cape Town

Private Bag Rondebosch 7701

From: Ayite Senah AJAVON <asajavon@yahoo.fr>
Sent: Tuesday, 20 October 2020 12:58 AM
To: Komla Folly <komla.folly@uct.ac.za>
Cc: NAPO Kossi <silnapo@yahoo.fr>; Ayite Senah
AJAVON <asajavon@yahoo.fr>; MANI DAMIEN
<kongnine@gmail.com>
Subject: Confirmation de participation au Comité
Consultatif Scientifique International (CCSI) du
CERME

CAUTION: This email originated outside the UCT network. Do not click any links or open attachments unless you know and trust the source.

Monsieur le Professeur

J'ai l'honneur de vous envoyer une demande, en fichier attaché, relative à votre participation au Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé au Togo.

Tout en vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudriez bien porter au CERME, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes considérations distinguées.

Professeur Ayité Sénah Akoda AJAVON

Directeur du CERME

Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON

Professeur Titulaire des Universités en Energie-Electricité

Ingénieur Electroénergéticien

Directeur du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)

Directeur honoraire de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI)

Université de Lomé

01 BP 1515 Lomé 01, Lomé TOGO

Cél : (+228) 90 17 47 63

Email : asajavon@yahoo.fr/senajavon@hotmail.com/sajavon@univ-lome.tg

Disclaimer - University of Cape Town This email is subject to UCT policies and email disclaimer published on our website at <http://www.uct.ac.za/main/email-disclaimer> or obtainable from +27 21 650 9111. If this email is not related to the business of UCT, it is sent by

the sender in an individual capacity. Please report security incidents or abuse via <https://csirt.uct.ac.za/page/report-an-incident.php>.



Confirmation N°4

Par :

Dr Kékéli N'KONOU

Université de Lille

Lille (France)



N'KONOU kekeli david <kekelida...>
À : kekeli.nkonou@junia.com,
komlan GADEDJISSO-TOSSOU
Cc : asajavon@yahoo.fr

mer. 2 févr. à 12:10

Bonjour Komlan,

Merci pour le message.

Je vous donne un avis favorable pour être membre du CCSI.

Cordialement,

Kekeli

Le mercredi 2 février 2022, 12:11:38 UTC+1, komlan
GADEDJISSO-TOSSOU <jamesgadt@hotmail.com> a écrit :

Bonjour Docteur N'KONOU,
Nous avons l'honneur de vous inviter à nous accompagner
dans la réalisation du projet CERME en tant que membre
du **Comité Consultatif Scientifique International
(CCSI)**.

Le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité
(CERME), porté par le Département de Génie Electrique de
l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) et le
Département de Physique de la Faculté des Sciences (FDS) de
l'Université de Lomé est **un projet accepté et entièrement
financé par la Banque Mondiale (BM)**. Il porte sur la formation
et la recherche dans le sous-secteur de l'électricité. Le centre a
commencé ses activités depuis la signature de l'accord de
financement en janvier 2020.

Le Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) est
composé d'enseignants chercheurs de renommée internationale
ayant accepté de fournir des expertises, des conseils et
appréciations sur les activités d'éducation et de recherche du
centre. Il fournit régulièrement ses appréciations à la direction du
centre sur les performances et les plans de travail proposés. Il
donnera des conseils sur les programmes d'études et les futures
orientations de recherche. Le CCSI doit se réunir une fois par an
en sessions ordinaires et nous pensons programmer la toute
première session durant le mois de février.

En entendant une réponse positive à notre demande, veuillez
trouver Professeur en fichier attaché l'arrêté portant attribution,
organisation et fonctionnement du CERME.

Bien cordialement,

Komlan

Chef Service Liaison industrielle au CERME

GADEDJISSO-TOSSOU Komlan Segbéya (PhD)
Ens-Chercheur à l'Université de Lomé-Togo
Faculté Des Sciences/ Département de Physique
BP:1515 - FDS/UL
Tél:(00228)90984750

Adresse temporaire

MLab, Via Beirut 31
ICTP - Strada Costiera, 11
I – 34151, Trieste, Italy
Office: (0039)040 22 40 99 29
Phone: (0039)389 571 41 78

Confirmation N°5

Par :

Professeur Bruno GRANDIDIER

Université de Lille

Lille (France)



komlan GADEDJISSO-TOSS

mar. 1 févr. à 14:10

À : asajavon@yahoo.fr

GADEDJISSO-TOSSOU Komlan Segbéya (PhD)
Ens-Chercheur à l'Université de Lomé-Togo
Faculté Des Sciences/ Département de Physique
BP:1515 - FDS/UL
Tél:(00228)90984750

Adresse temporaire

MLab, Via Beirut 31
ICTP - Strada Costiera, 11
I – 34151, Trieste, Italy
Office: (0039)040 22 40 99 29
Phone: (0039)389 571 41 78

De : Bruno Grandidier <bruno.grandidier@univ-lille.fr>

Envoyé : mardi 1 février 2022 13:29

À : komlan GADEDJISSO-TOSSOU <jamesgadt@hotmail.com>

Cc : NKONOU kekele david <kekelidavid@yahoo.fr>

Objet : Re: Demande de membre devant siéger au Comité
Consultatif Scientifique International du CERME

Cher Komlan

J'accepte de devenir membre du CCSI. Si je me souviens bien à l'époque, lors de la rédaction du projet, il y avait 12 collaborateurs prévus. Suis-je amené à en remplacer un ou bien souhaitez-vous agrandir le comité? C'est d'accord pour une réunion la seconde quinzaine de février, car la semaine prochaine je ne serai pas disponible.

Bien cordialement

Bruno

Le 01/02/2022 à 12:00, komlan GADEDJISSO-TOSSOU a écrit :

Bonjour Professeur,
Permettez-moi de me présenter. Je suis Dr.
Gadedjisso-Tossou Komlan S., membre de l'équipe
du Prof. MOHOU de l'Université de Lomé et Chef
Service Liaison industrielle au CERME. C'est avec
moi que vous aviez eu à discuter entre temps (par
skype) pour la rédaction d'un projet en
électronique mais qui finalement n'a pas pu être
soumis car le Togo n'était pas éligible.

Nous avons l'honneur de vous inviter à nous
accompagner dans la réalisation du projet CERME
en tant que membre du **Comité Consultatif
Scientifique International (CCSI)** .

Le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), porté par le Département de Génie Electrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) et le Département de Physique de la Faculté des Sciences (FDS) de l'Université de Lomé est **un projet accepté et entièrement financé par la Banque Mondiale (BM)**. Il porte sur la formation et la recherche dans le sous-secteur de l'électricité. Le centre a commencé ses activités depuis la signature de l'accord de financement en janvier 2020.

Le Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) est composé d'enseignants chercheurs de renommée internationale ayant accepté de fournir des expertises, des conseils et appréciations sur les activités d'éducation et de recherche du centre. Il fournit régulièrement ses appréciations à la direction du centre sur les performances et les plans de travail proposés. Il donnera des conseils sur les programmes d'études et les futures orientations de recherche. Le CCSI doit se réunir une fois par an en sessions ordinaires et nous pensons programmer la toute première session durant le mois de février.

En entendant une réponse positive à notre demande, veuillez trouver Professeur en fichier attaché l'arrêté portant attribution, organisation et fonctionnement du CERME.

Bien cordialement,
Komlan

GADEDJISSO-TOSSOU Komlan Segbéya (PhD)
Ens-Chercheur à l'Université de Lomé-Togo
Faculté Des Sciences/ Département de Physique
BP:1515 - FDS/UL
Tél:(00228)90984750

Adresse temporaire

MLab, Via Beirut 31
ICTP - Strada Costiera, 11
I - 34151, Trieste, Italy
Office: (0039)040 22 40 99 29
Phone: (0039)389 571 41 78

Confirmation N°6

Par :

Professeur Guy ALITONOU

Université d'Abomey-Calavi

Abomey-Calavi (Bénin)



REPUBLIQUE DU BENIN
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
ECOLE POLYTECHNIQUE D'ABOMEY-CALAVI
DIRECTION



N° 2647²⁰ /EPAC/ DA/SG/ UAC

Abomey-Calavi, le 28/10/2020

Le Directeur

A

Monsieur le Directeur du Centre d'Excellence
Régional pour la Maîtrise de l'Electricité
(CERME)

Université de Lomé - Togo

Objet : Confirmation de participation au CCSI du CERME

Références : LN° 21/CERME/UL/AA-2020 du 14 /10/2020

Monsieur le Directeur,

J'ai accusé réception de la lettre citée en références et relative à l'objet susmentionné.

L'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) avait donné auparavant son accord de coopération à travers la mise en œuvre du projet CERME. Elle passe par conséquent par cette correspondance pour donner son approbation au Plan de Mise en Œuvre (PMO) et son engagement à siéger au Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes collaborations les meilleures.


Professeur Guy Alain ALITONOU



Confirmation N°7

Par :

***Professeur Amadou SEIDOU HASSANE
MAIGA***

***Université de Saint Louis
Saint Louis (Sénégal)***



UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS
UFR DE SCIENCES APPLIQUEES ET DE TECHNOLOGIE
Laboratoire d'Electronique, Informatique Télécommunications et
Energies Renouvelables (LEITER)
Tél : 33 961 23 40/ Fax : 33 961 53 38



Le Directeur

Au
Professeur **Ayité Sanah Akoda AJAVON**
Directeur du CEA CERME
UNIVERSITE DE LOME TOGO

**Objet : Confirmation participation au Comité
Consultatif Scientifique International du CERME**

Monsieur le Directeur,

Je viens par la présente **confirmer que j'approuve le plan de mise en œuvre et accepte de participer au Comité Consultatif Scientifique International du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)** porté par l'Université de Lomé (TOGO).

Aussi, je mettrai tout en œuvre pour permettre au CERME d'atteindre ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche. Nous serons disponibles non seulement à intervenir pour des enseignements dans les matières dont nous avons la compétence mais aussi à participer à l'encadrement des chercheurs et à l'évaluation des activités du CERME.

Veuillez accepter monsieur le Directeur, l'expression de ma profonde considération.

Fait à Saint-Louis, le 20 octobre 2020

Pr Amadou SEIDOU HASSANE MAIGA

Confirmation N°8

Par :

Professeur Kodjo AGBOSSOU

Université de Québec à Trois-Rivières

Trois-Rivières (Canada)

Trois-Rivières, le 20 octobre 2020

Au Directeur du CERME
Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON
Université de le Lomé

Objet : Confirmation de participation au Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du CERME

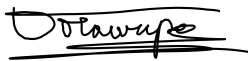
Monsieur le Directeur,

Je me réjouis du beau succès du projet de Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Électricité (CERME) de l'Université de Lomé.

Toutes mes félicitations à vous et toute l'équipe qui avez travaillé sur ce projet régional important.

J'accepte avec plaisir de siéger au Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du CERME et de participer en tant que membre aux quatre éléments de la mission du Comité figurant dans votre lettre du 14 octobre 2020. Effet, j'espère que mes expériences en recherche et en administration telles présentées dans mon CV (version académique) ci-joint pourront contribuer au développement de ce Centre d'excellence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur AJAVON, l'expression de mes considérations distinguées.



Kodjo Agbossou, Ing., Ph.D., MS.IEEE
Professeur titulaire, Département de génie électrique et génie informatique
Titulaire de Chaire de recherche Hydro-Québec sur la gestion transactionnelle
de la demande résidentielle en puissance et en énergie
Directeur, Laboratoire d'innovation et de recherche en énergie intelligente
Membre de l'Institut de recherche sur l'hydrogène
Vice-president des RLS-Sciences
E-mail : kodjo.agbossou@uqtr.ca
Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500
3351 boulevard des forges
Trois-Rivières (Québec) Canada G9A 5H7
Tel : (819) 376 5011 poste 3911

Confirmation N°9

Par :

Professeur Boko AKA

Université Nangui Abrogoua d'Abidjan

Abidjan (Côte d'Ivoire)

LETTRE D'APPROBATION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) DU CERME / UNIVERSITE DE LOME

Je soussigné, Professeur **AKA Boko**, Professeur Titulaire de Physique (ENERGETIQUE) à l'Université Nangui Abrogoua, Abidjan (Côte d'Ivoire) et Directeur de l'Institut de Recherche sur les Energies Nouvelles (IREN), approuve le Plan de Mise en Œuvre (PMO) du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé.

En conséquence, je m'engage à siéger au Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du CERME.

Comme mentionné dans notre lettre du 21 Septembre 2018 relative à l'engagement de l'IREN à soutenir le CERME dans toutes les questions relevant des énergies et plus spécialement de l'électricité, nous réaffirmons à nouveau notre disponibilité.

La présente lettre d'approbation est établie pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Abidjan, le 20 Décembre 2020

Prof. AKA Boko
Professeur Titulaire
Université Nangui Abrogoua



Confirmation N°10

Par :

Professeur Kondo Hloindo ADJALLAH

***Organisation Internationale pour l'Ingénierie et la Science
en Afrique***

Courcelles sur Nied (France)



IOSEA International Organization for Science and Engineering in Africa
Organisation Internationale pour la Science et l'Ingénierie en Afrique

27, rue des Primevère
57530 Courcelles sur Nied, France
Email : contact@iosea.org
<http://www.iosea.org>
Tél. 06 69 39 45 49

Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON
Directeur du
Centre de Recherche Régionale pour La Maitrise de l'Énergie
Université de Lomé
BP 1515, Lomé (Togo)

Objet : Engagement CCSI du CERME

Monsieur le Prof. Ajavon,

Je suis honoré par votre invitation datée du 14 octobre 2020, à participer aux activités du CERME comme membre du Comité Consultatif Scientifique International (CCSI).

Les missions du CERME sont en parfaite adéquation avec celles de l'organisation IOSEA que je préside.

Je vous confirme donc mon approbation du PMO et en conséquence je m'engage à siéger au CCSI du CERME. Je compléterai cet engagement par une seconde en tant de Professeur des Universités au Laboratoire de Conception, Optimisation et modélisation des Systèmes de l'Université de Lorraine et enseignant-chercheur à l'Ecole Nationale d'Ingénieur de Metz de Lorraine INP à l'Université de Lorraine.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Courcelles sur Nied, France

Professeur Kondo H. ADJALLAH,

Président de l'Organisation IOSEA

Confirmation N°11

Par :

Professeur Kondo Hloindo ADJALLAH

***Université de Lorraine – Ecole Nationale d'Ingénieurs de
Metz***

Metz (France)



Prof. Ayité Sénah Akoda AJAVON
Directeur du CERME
(Centre de Recherche Régionale pour La Maitrise de l'Énergie)
Université de Lomé - BP 1515, Lomé (Togo)

Objet : Engagement CCSI du CERME

Monsieur le Prof. Ajavon,

Je soussigné, Kondo H. Adjallah, Professeur des Universités et Directeur des Relations Internationales de l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz, Lorraine INP, Université de Lorraine, membre du Laboratoire de Conception Optimisation et Modélisation des Systèmes (LCOMS), m'engage à siéger comme membre au Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) et contribuer aux activités du CERME.

Je m'engage donc à me rendre disponible pour intervenir dans les enseignements et les formations mis en place par le CERME, et également à participer dans l'encadrement des étudiants du centre d'excellence.

Je suis très honoré par votre invitation et espère apporter ma très humble contribution à la réussite de votre projet de centre d'excellence.

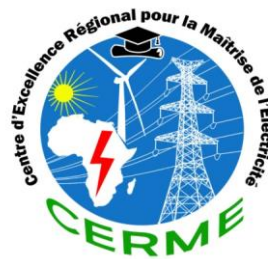
Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Metz, France, le 21 septembre 2018

Prof. Dr. Kondo H. ADJALLAH

Professeur des Universités, ENIM/Lorraine INP
Directeur des Relations Internationales de l'ENIM
RARE/LCOMS EA7306/ENIM Lorraine-INP/Université de Lorraine
1 route d'Ars Laquenexy - BP 65820 - F57078 Metz Cedex 03, France
Email : kondo.adjallah@univ-lorraine.fr

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'K. Adjallah'.



**APPROBATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE
(PMO) DU CERME**

PAR

**LES MEMBRES DU COMITE CONSULTATIF
SECTORIEL (CCS) DU CERME**

Approbation N°1

Par :

Union des Communes du Togo (UCT)

Actuellement

Faitière des Communes du Togo (FCT)

Signature de l'approbation :

Pour le Président,

Le Secrétaire Permanent de l'UCT,

Dr KOMBATE Soguibabe



Union des Communes du Togo

UNION DES COMMUNES DU TOGO

Lomé, le 02 AOÛT 2020

Monsieur le Directeur du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME).

Lomé - Togo

RÉF : 083/08/CD/UCT

1 BP 1298 LOMÉ 1 - TOGO
TÉL.: (+228) 22.21.61.16
Fax : (+228) 22.21.62.17
E-MAIL : spuct@yahoo.fr
SITE WEB : www.uct-togo.org

Objet : Notre accord à la participation de l'UCT au Comité Consultatif Sectoriel du CERME

AUTORISATION n°1346 MISD

Monsieur le Directeur,

BANQUE UTB :
UCT n° 322246444004000
UCT . SP n°322221913004000

Par courrier n° 013/CERME/UL/SP-2020 du 10 août 2020, vous avez sollicité l'Union des Communes du Togo (UCT) pour faire partie des membres du Comité Consultatif Sectoriel du CERME.

MEMBRE DE :
PARTENAIRE POUR LE
DEVELOPPEMENT MUNICIPAL
(P. D. M.)

Permettez moi avant tout, de vous présenter les vives félicitations et compliments de l'UCT pour l'Acceptation du CERME qui vient récompenser vos multiples efforts en matière de promotion de l'excellence dans la sous région en général et au Togo en particulier.

CITÉ ET GOUVERNEMENTS
LOCAUX UNIS D'AFRIQUE
(C.G.L.U.A.)

L'Union des Communes du Togo se rend donc disponible pour participer au Comité Consultatif Sectoriel du CERME et profite de l'occasion pour donner son approbation au Plan de Mise en Œuvre du CERME.

CITÉ ET GOUVERNEMENTS
LOCAUX UNIS (C.G.L.U.)

Pour toute fin utile, merci de prendre attache avec le Secrétariat Permanent de l'UCT :
Tél. 22 21 61 16 Email : spuct@yahoo.fr.

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES CAPITALES ET MÉTROPOLIS
ENTIÈREMENT OU PARTIELLEMENT
FRANCOPHONES (A.I.M.F.)

En vous remerciant de la confiance que vous faites à notre Institution, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président & p.o.

Le Secrétaire Permanent,



Dr. KOMBATE Soguibabe

Approbation N°2

Par :

***AUTORITE DE REGLEMENTATION DU
SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSE)***

Signature de l'approbation pour l'ARSE :

Le Directeur Général, p.i.,

Monsieur Komla Atsitsogboe NYAKU

Autorité de Réglementation du Secteur de l'Électricité (ARSE)
Rue des Hydrocarbures, 01 BP 3489 Lomé.
E.mails : arse@arse.tg / info@arse.tg; Website : www.arse.tg
Tél. : 22.22.20.78 Fax : 22.22.20.61

Lomé, le 12 août 2020


N/Réf. : 608/ARSE/DG/DT/2020

A

**Monsieur le Directeur
du Centre d'Excellence Régional
pour la Maîtrise de l'Électricité
(CERME)
01 BP 1515**

Lomé - TOGO

**Objet : Votre demande relative à notre participation au
Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME**

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre courrier N°004/CERME/UL/SP-2020 du 10 Août 2020 relatif à la demande de notre participation au Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME et vous en remercions.

Après avoir parcouru le Plan de Mise en Œuvre (PMO) du CERME, nous nous sommes rendus compte de la richesse des activités de formations inscrites dans les programmes de l'enseignement qui seront dispensés aux étudiants en masters, doctorats ou encore aux jeunes gens qui s'intéressent au secteur de l'électricité.

A cet effet, l'ARSE réitère son engagement à apporter son expertise en matière de conseils et suggestions au sein du Comité Consultatif Sectoriel qui sera mis en place.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur Général, p.i.


Komla Atsitsogboe NYAKU



Approbation N°3

Par :

***AGENCE TOGOLAISE D'ELECTRIFICATION
RURALE ET DES ENERGIES
RENOUVELABLES (AT2ER)***

Signature de l'approbation pour l'AT2ER :

Le Directeur Général, p.i.,

Monsieur Robil NASSOMA

N° : 190 /AT2ER/DG/2020

Lomé le **18 AOUT 2020**

Le Directeur Général
A

*Monsieur le Directeur du Centre
d'Excellence Régional pour la
Maitrise de l'Electricité (CERME)*

V/Ref : N°005/CERME/UL/SP-2020

***Objet : Demande de participation au Comité
Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME***

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre N°005/CERME/UL/SP-2020 du 10 août 2020 relative à la demande de participation au Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME et vous en remercions. C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli la nouvelle de la sélection du CERME parmi les propositions retenues pour financement, et nous vous félicitons pour cet heureux dénouement qui confirme l'approbation des partenaires financiers sur l'importance de la création d'un tel centre.

Nous réitérons le soutien de notre agence au CERME en acceptant de siéger au Comité Consultatif Sectoriel (CSS) et donnons notre approbation sur le plan de mise en œuvre du CERME qui est bien élaboré et assez détaillé par rapport aux actions à mener.

Par ailleurs, toujours dans le sens de la promotion de l'excellence et du renforcement de capacités dans les énergies renouvelables, nous vous proposons d'intégrer l'initiative STAR-C (Solar Technology Application Research-Center) de l'Alliance Solaire Internationale (ASI). STAR-C vise à créer un réseau de centres de formation technique et de recherche afin de promouvoir la diffusion des connaissances et le renforcement des capacités en matière d'énergie solaire et de projets d'infrastructures. Nous nous ferons le plaisir de transmettre en tant que point focal national de l'institution, votre courrier de demande de partenariat adressée au Directeur de l'ASI.

Nous restons à votre disposition pour toute sollicitation dans le cadre de la mise en œuvre du CERME.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'assurance de nos considérations distinguées.

Pour le Directeur Général et P.O.,
Le Directeur des Travaux
d'Electrification Rurale



NASSOMA Robil

Approbation N°4

Par :

**COMPAGNIE ENERGIE ELECTRIQUE DU
TOGO (CEET)**

Signature de l'approbation pour la CEET :

Le Directeur Général :

Monsieur Laré Diog-Bath SANTIÉGOU



COMPAGNIE ENERGIE ELECTRIQUE DU TOGO

Siège Social : 426, avenue MAMA Fousséni B.P. 42 LOME

Standard : 22 21 27 44 / Dépannage : 22 20 82 20 Fax : 22 21 64 98 / NIF : 1000175698 - RCCM : TOGO- LOME 2000 B 0729
Comptes bancaires : UTB n° 32 0497844 004 000 - BIA - TOGO n° 36 712308 -33 - BTCI n° 9030 059273 001 25
ECOBANK n° 701 012 14016811 02 - ORABANK n° 402 100 276 20 - BANQUE ATLANTIQUE n° 40020210004

Lomé, le 18 AOUT 2020

N/Réf. : 094/DG/CEET/2020

A

Monsieur le Directeur
du Centre d'Excellence Régional pour la
Maîtrise de l'Electricité (CERME)

LOME

Objet : Confirmation de la participation de
la CEET au CCS du CERME

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre courrier N°014/CERME /UL/SP-2020 du 10 août 2020 relatif à la demande de participation de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) au Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) et vous en remercions.

La Compagnie Energie Electrique du Togo ne saurait se mettre en marge d'un si noble projet et c'est avec joie que nous vous confirmons notre participation au CCS du CERME.

Vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre institution,

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de nos considérations distinguées.

Le Directeur Général, *HS*



Approbation N°5

Par :

***AGENCE NATIONAL POUR L'EMPLOI
(ANPE)***

Signature de l'approbation pour l'ANPE :

Le Directeur Général :

Monsieur Comlan Edmond AMOUSSOU

N° 132 /2020/ANPE/DOPP ^{ld}

Lomé, le 14 AOÛT 2020

Le Directeur Général

A

**Monsieur le Directeur
du Centre d'Excellence Régional Pour
la Maîtrise de l'Electricité (CERME)
LOME.**

Objet: participation au Comité Consultatif Sectoriel du CERME

Monsieur le Directeur,

Par correspondance n°003/CERME/UL/SP du 10 août 2020, vous avez bien voulu nous informer que l'Université de Lomé accueille un nouveau Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) et avez par la même occasion sollicité notre participation au Comité Consultatif sectoriel du CERME.

Nous vous félicitons pour ce succès et vous remercions pour la considération.

Nous avons lu avec intérêt le Plan de Mise en Œuvre du CERME joint à la correspondance et l'approuvons entièrement. En conséquence nous nous engageons à siéger au Comité Consultatif Sectoriel du CERME pour y apporter notre expertise.

Nous vous renouvelons notre engagement et vous prions d'agrée, **Monsieur le Directeur**, l'assurance de nos salutations les meilleures.



Comlan Edmond AMOUSSOU, M. Sc CRHA

Approbation N°6

Par :

***HAUTE AUTORITE DE LA QUALITE ET DE
L'ENVIRONNEMENT (HAUQE)***

Signature de l'approbation pour la HAUQE :

Le Président :

Monsieur François Fidégnon KPAKPO



HAUTE AUTORITE DE LA QUALITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Tél (0228) 22 50 00 26 / 90 39 40 93

E- mail : hauqe.togo.qualite@gmail.com

[Http://www.hauqe.org](http://www.hauqe.org)



N° 107/HAUQE/SE/2020 α

Lomé, le... 1-8 AOUT 2020

LE PRÉSIDENT

A

Monsieur le Directeur du Centre
d'Excellence Régional pour la
Maîtrise de l'Electricité (CERME)

LOMÉ

Objet : Désignation du représentant de la HAUQE

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre lettre n°010/CERME/UL/SP-2020 du 10 août 2020 relative à la demande de participation au Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de Lomé.

Nous vous félicitons pour l'avancement de ce projet.

A cet effet, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la haute autorité de la qualité et de l'environnement (HAUQE) sera représentée au sein dudit comité par son président Monsieur François Fidégnon KPAKPO, contact : 90 05 26 45, e-mail : francodegnon@gmail.com.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.



François Fidégnon KPAKPO

Approbation N°7

Par :

**COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN
(CEB)**

Signature de l'approbation pour la CEB :

Le Directeur Général :

Monsieur Karimou CHABI SIKA

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN



DIRECTION GENERALE
Rue de la Kozah - B.P. : 1368 - LOME (TOGO)

ADRESSE TELEG. : BENELEC LOME

TEL.: 22 21 61 32 / 22 21 57 95

Telex : 5355 Fax : 22 21 37 64

N / REF. N° _____ / CEB / _____

V / REF. N° _____ /

U.T.B. - Lomé Compte N° 30144600400-67

ECOBANK - BENIN Compte N° 110000289001-91

LOME, LE _____

7 AOÛT 2020

N°/REF. N° ^{MS 27} 0862 / CEB/DG/INSP/AA/SA/AG/AF/2020

A

Monsieur le Directeur du Centre
d'Excellence Régional pour la
Maîtrise de l'Electricité (CERME)

Objet. : Approbation du Plan de mise en œuvre (PMO) du CERME
et accord de participation au Comité consultatif Sectoriel (CCS) du CERME
V/Réf : N°007/CERME/UL/SP-2020

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre courrier sus référencé et vous en remercions.

Tout d'abord, recevez toutes nos félicitations pour l'acceptation du projet CERME par l'Association des Universités Africaines (AUA) et CEA – IMPACT, projet entièrement financé par la Banque Mondiale.

La Communauté Electrique du Bénin (CEB) par la présente, confirme son approbation du PMO du CERME et marque son accord pour sa participation au Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos considérations distinguées.



Le Directeur Général,

Karimou CHABI SIKI
Karimou CHABI SIKI

Approbation N°8

Par :

***DIRECTION GENERALE DES ENERGIES
(DGE)***

Signature de l'approbation pour la DGE :

Le Directeur Général :

Monsieur Abbas ABOULAYE

N° 154 /MME/CAB/DGE/P2/2020

Lomé, le 31 AOU 2020

Le Directeur Général

A

Monsieur le Directeur du Centre
d'Excellence Régional pour la
Maîtrise de l'Electricité (CERME)
Tél : 22 25 66 42
Courriel : asajavon@yahoo.fr

LOME

**Objet : Confirmation de participation au Comité Consultatif Sectoriel
(CCS) du CERME**

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre courrier n° 009/CERME/UL/SP-2020 en date du 10 août 2020, demandant la participation de la Direction Générale des Energies (DGE) au Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) et vous en remercions.

A cet effet, nous vous confirmons, conformément à notre engagement, soutenir les activités du CERME et approuvons son Plan de Mise en Œuvre (PMO) ; par conséquent, nous siégerons au CCS du CERME.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'assurance de notre considération distinguée.



Abbas ABOULAYE

Approbation N°9

Par :

***SOCIETE AFRICAINE DES
BIOCARBURANTS ET DES ENERGIES
RENOUVELABLES (SABER)***

Signature de l'approbation pour la SABER :

Le Président Directeur Général :

Monsieur Adji Otèth AYASSOR



SOCIÉTÉ AFRICAINE DES BIOCARBURANTS ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
AFRICAN BIOFUEL & RENEWABLE ENERGY COMPANY
SOCIEDADE AFRICANA DOS BIOCARBURANTES E DAS ENÉRGIAS RENOVÁVEIS

Réf. : 205/20/SABER-ABREC/PDG/DED/kb

Lomé, le 25 août 2020

A

Monsieur le Directeur du
Centre d'Excellence Régional
pour la Maîtrise de l'Électricité
(CERME)
Email : cerme_ul@univ-lome.tg

LOME

V/REF. : N° 011/CERME/UL/SP-2020

Objet : *Votre demande de participation au Comité
Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME*

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception de votre lettre N° 011/CERME/UL/SP-2020 en date du 10 août 2020 et vous remercie pour l'intérêt que vous portez à la SABER/ABREC.

Après lecture et examen du Plan de Mise en Œuvre (PMO) du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Électricité (CERME), la SABER/ABREC marque son approbation pour sa mise en œuvre et accepte de siéger au sein de son Comité Consultatif Sectoriel (CCS) conformément à la recommandation de la Banque Mondiale.

Dans la logique de mon précédent courrier Réf. : 475/18/SABER-ABREC/PDG/DAF/god, du 03 octobre 2018, la SABER/ABREC ne ménagera aucun effort pour offrir des stages aux diplômés issus du CERME.

Tout en souhaitant plein succès au CERME, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur**, l'assurance de ma considération très distinguée.



Adj. Otèth AYASSOR
Président Directeur Général

SABER - ABREC

Approbation N°10

Par :

***CHAMBRE DU COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU TOGO (CCIT)***

Signature de l'approbation pour la CCIT :

Le Président :

Monsieur Essohouna MEBA



CCI TOGO
Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo

**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU TOGO**

Angle Avenue de la Présidence,
Avenue Georges Pompidou
01 BP 360
Tél : (+228) 22 23 29 00 / 22 21 70 65 / 22 21 20 65
Fax : (+228) 22 21 47 30
Email : ccit@ccit.tg / ccitogo@gmail.com
Site web : www.ccit.tg

Lomé, le 31 AOUT 2020

N° 381 / CCIT

1/16/PR

Le Président

A
Monsieur le Directeur
du Centre Régional pour la Maîtrise
de l'Electricité (CERME)

LOME

Objet : *Réponse à la demande de participation au
Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME.*

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 10 Août 2020, relatif à la demande de participation au Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME.

Nous vous remercions pour le choix porté sur notre Institution pour être membre du Comité Consultatif Sectoriel du CERME.

Nous confirmons, par la présente, notre approbation pour le Plan de Mise en Œuvre (PMO) du CERME et vous rassurons de l'entière disponibilité de la CCIT à siéger au Conseil Consultatif (CCS) dudit projet.

Nous souhaitons, d'ores et déjà, que cette collaboration connaisse un véritable succès et qu'elle devienne efficace et harmonieuse

Dans cette perspective, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.



Essouhouna MEBA

Approbation N°11

Par :

TOGO TELECOM

Signature de l'approbation pour TOGO TELECOM :

P.o. du Directeur Général :

Monsieur Kokou KODJOVI

TOGO TELECOM

DIRECTION GÉNÉRALE

N° 1276 /TGT/DG/DRH

Lomé, le **26 SEPT 2018**

A

Monsieur le Président

Université de Lomé

Tél : 22 21 31 05



Objet : Soutien pour la création du Centre CERME
« Projet CEA-Impact »

Monsieur le Président,

Relevant d'un secteur aussi important qu'innovant que sont les télécommunications, TOGO TELECOM fait la promotion d'une Politique RH de recruter des profils des domaines de compétences dont regorge notre pays. Nous sommes donc heureux de l'initiative portée par votre institution qui contient dans sa cible l'Université de Lomé qui se doit de former pour le marché de l'emploi des compétences professionnelles. Cette initiative répond à un besoin réel de chercher sur notre territoire les compétences requises.

A la lumière de ce qui précède, nous vous informons de notre soutien pour la création du Centre d'Excellence Régionale pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), un domaine sur lequel TOGO TELECOM s'appuie quotidiennement pour le fonctionnement et le maintien de ses sites sur toute l'étendue du territoire. Nous sommes disposés à soutenir pour le développement des curricula et pour les activités de formation et de recherche initiées par le CERME.

Nous vous fournissons des informations suivantes relatives à la Direction qui bénéficiera directement de ces compétences qui seront formées:

1. **Nom de la Direction :** Direction Energie & Environnement
2. **Domaine de collaboration proposé :** Institutionnel

Nous vous prions de recevoir, **Monsieur le Président**, nos salutations distinguées.

P. le Directeur Général,
et p.o., le Conseiller Technique Chargé
du fibrage des sites mobiles et de la
sécurisation,



Kokou KODJOVI

SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO

Approbation N°12

Par :

***LE CENTRE REGIONAL D'ETUDE ET DE
FORMATION EN ENERGIES RENOUVELABLES
(CREFER)***

Signature de l'approbation pour CREFER :

Par le Directeur Général :

Monsieur Komlan AWOUTE



CENTRE REGIONAL D'ETUDE ET DE FORMATION EN ENERGIES RENOUVELABLES

Lomé, le 16 Novembre 2020

Le Directeur

A

Monsieur le Directeur Général
du Centre d'Excellence Régional pour
la Maîtrise de l'Electricité
CERME

Lomé

Objet : Acceptation de participation au Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME.

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous remercions pour le choix porté sur CREFER de faire partir au Comité Consultatif sectoriel (CCS) du CERME et confirmons notre participation.

En effet, nous avons bien reçu votre courrier en date du 07 Novembre 2020 demandant de faire partir du Comité Consultatif Sectoriel (CCS) du CERME et nous venons par ce courrier vous confirmer notre participation.

Nous tenons à féliciter au passage l'équipe porteuse de ce brillant Projet CERME avec des objectifs aussi importants.

CREFER sera du côté de CERME sans réserve pour une collaboration fructueuse vis-à-vis de ce giga projet CERME.

Recevez, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.

Directeur



Komla AWUTE